



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON
C.C.A.S

République Française

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DECISION DU PRESIDENT

N°02/22 – APPROBATION D'UN CONTRAT DE PRESTATION – ANIMATION 2000

Le Président du CCAS de la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération du Centre Communal d'Action Sociale N° 15/20 du 27 Juillet 2020,
- Vu la proposition de l'Association ANIMATION 2000 d'assurer une journée récréative, spectacle et animation dansante,

DECIDE d'approuver le Contrat avec l'association ANIMATION 2000.

DIT que ce contrat est conclu pour la journée du 8 janvier 2023.

DIT que le coût de la prestation est fixé à 1 900 € TTC.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, 16 novembre 2022

Le Président :



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le **22 NOV. 2022**
Et de la publication ou notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 22/11/2022

Application agréée E-legalite.com